

MAINS LIBRES

Réunion adhérents du 12 novembre 2009

Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz

Présents : Bernard Blot, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Van Khoa Bui, Laurent Choisnel, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Danielle Gilles, Franck Giroux, Frédéric Mantuila, Martine Martin, Paul Mazeran, Jean Redeuil, Thi Richez, Patrick Roburin, Frédéric Rosin, Marie-Ange Schiltz, Clément Segret, Jean-Luc Speno, François Vastel, Marion Vincent

Excusés : Françoise Aba, Géraldine André, Emily Blake, Michelle Boisson-Descloux, Emmanuel Cocher, Jeanne Kalt, Anne Ruscio, Colette de St Marc, Anne Sarfati, Hugues Templier

Lieu : Maison des Associations du 1^{er} arrondissement

La séance est ouverte à 20h 10

Elisabeth présente une journaliste radio RCF (radio chrétienne en France) et demande la permission de sa présence à la réunion plénière. Elle présente ses excuses pour ne pas avoir annoncé cette visite à l'avance : il y a eu malentendu, elle pensait que la journaliste devait confirmer et pour la journaliste c'était déjà confirmé. Bernard D., Martine et Laurent sont contre : « c'est une réunion interne de l'association ». René ajoute : « même s'ils sont minoritaires, s'il y a des personnes qui sont contre il faut respecter leur demande ». La journaliste demande le droit d'enregistrer certains passages neutres comme la discussion sur le nouveau local. Bernard D. et Laurent restent contre. La journaliste sort. Philippe l'accompagne pour qu'elle puisse faire des interviews à la permanence du soir.

1 - Débat sur de petits changements au règlement intérieur proposés par le groupe de travail.

Discussion sur le rôle de la réunion des adhérents concernant les modifications du règlement intérieur : il s'agit de déblayer le terrain pour qu'en assemblée générale la discussion ne soit pas trop longue.

Bernard propose de le scinder en deux

A - Fonctionnement de la bagagerie : pas de changements fondamentaux sauf

- une disposition supplémentaire sur le droit à l'image avec autorisation du CA et des personnes concernées
- une précision sur les bagages : tous les bagages doivent être rangés à l'intérieur du casier (les vêtements suspendus peuvent déborder un peu) ; ils ne doivent pas être d'un poids excessif, ceci afin de faciliter leur manutention par les bénévoles; dans le cas de sacs trop lourds, il est souhaitable que les usagers répartissent leurs affaires dans plusieurs bagages plus petits, et on peut essayer de leur fournir des sacs s'ils n'en ont pas. Marion ne se sent pas de demander aux usagers de faire le tri. Patrick est contre des contraintes supplémentaires. Marie-Ange demande un tabouret sur roulette et bloquant pour accéder aux casiers du haut. Martine suggère d'attribuer les casiers en

bas ou en haut en fonction du poids et de l'encombrement des bagages. Elisabeth pense que l'on peut demander un effort aux usagers en leur expliquant que c'est pour faciliter la tâche des bénévoles. Jean-Luc en profite pour suggérer de revoir le dispositif intérieur des casiers pour mieux les adapter aux besoins des usagers.

- ne pas laisser d'affaires dans la journée dans l'environnement du local y compris les gobelets et les mégots. La discussion porte sur un cendrier mis à l'extérieur mais c'est du travail supplémentaire, les bénévoles doivent le sortir, le rentrer et le nettoyer : à discuter.

- le nouveau règlement précise que le casier est attribué jusqu'à la démolition des bâtiments, puisque c'est cette formule qui a été adoptée dans la convention avec la ville de Paris

- l'usager doit présenter sa carte tant qu'il n'est pas connu des bénévoles (pas de formalisme ensuite)

- seuls les adhérents sont acceptés dans le local, des visiteurs externes ne peuvent être admis qu'avec l'accord du CA. Il faudrait préciser quelque part que les anciens usagers sont les bienvenus à la bagagerie quand ils veulent (qu'ils soient restés adhérents ou non)

- les usagers et les bénévoles doivent s'adresser aimablement la parole

- si un adhérent veut installer un logiciel supplémentaire sur les ordinateurs de la bagagerie il doit en faire la demande au responsable informatique et seuls des logiciels gratuits ou légaux peuvent être installés ; les usagers se doivent de respecter le caractère personnel du travail des autres usagers, il sera rappelé que certains sites sont interdits (pornographie, pédophilie...).

- les usagers peuvent utiliser le téléphone de la bagagerie sauf pour les 06 et 08 qui ne sont pas compris dans l'abonnement Free

- la cuisine et le frigo sont désormais à accès limité aux seuls bénévoles et aux provisions destinées à la collectivité

B - Fonctionnement de l'association :

- renouvellement du Conseil d'administration

- manière dont le vote s'effectue

- les votes

- nombre de procurations qu'une personne peut avoir

- etc...

C'est un fonctionnement classique d'association, Elisabeth propose de passer au point suivant.

2 - Problèmes du partage de la nourriture

René confirme qu'il a vu certaines personnes se servir sans penser aux autres et mettre de côté dans un sac la nourriture collective, Bernard D. renchérit sur le fait. Paul suggère de laisser une partie dans la cuisine et les amener au fur et à mesure. Patrick rappelle que c'est une question de courtoisie qui ne peut pas faire partie du règlement.

3 - Recueil des desiderata pour les améliorations à apporter au fonctionnement à l'occasion du changement de local (pour lequel nous avons des échos plutôt encourageants).

Elisabeth a reçu un mail de Mme Stanajic, du cabinet de Mme Trostiansky (adjoindue au Maire de Paris chargée de la lutte contre l'exclusion) : le CA devrait pouvoir visiter le local situé rue St Denis au niveau de la place des Innocents début décembre. Il s'agirait de nous donner une partie d'un grand plateau de 300 m², Elisabeth pense que nous devrions obtenir la surface que nous avons demandée (160 m² au lieu de 135 actuellement). Mains Libres devrait s'y installer à l'automne prochain. Elisabeth propose de créer un groupe de travail sur l'aménagement du

local et de diffuser largement les plans dès que nous les aurons, afin que chacun puisse réfléchir et donner des idées.

Suite à notre expérience du local actuel, un tour de table est fait pour recueillir des suggestions pour le nouveau local.

- Jean-Luc : penser au travail des permanents afin qu'ils puissent facilement contrôler ce qui se passe dans le local sans avoir à « faire des kilomètres »
- François : voir les plans et puis ensuite cloisonner. Il faut penser à la question du déménagement : si on garde les casiers actuels, comment faire en attendant qu'ils soient remontés dans le nouveau local ?
- Franck : propose des casiers ou des malles fermées avec accès direct aux affaires ; il n'y aurait alors pas besoin de permanent. Elisabeth rappelle que c'est les anciens usagers qui avaient demandé la sécurité d'une salle des casiers accessible uniquement aux bénévoles.
- René : pour l'instant, 50 casiers d'un ½ mètre cube, ne pourrait-on augmenter le volume ?
- Marie-Ange : on pourrait aménager les casiers de façon modulable
- Jean : Idem pour l'étagère modulable
- Thérèse : pas d'opinion
- Thi : non, plutôt penser aux valises, c'est prioritaire
- Clément : contre l'aménagement des casiers, les étagères ne permettront pas de mettre autant de choses
- Laurent : c'est bien comme c'est, il faut, de temps en temps, ranger un peu les casiers
- Marion : prévoir un « portant » collectif pour les vêtements à suspendre, avec un cintre numéroté par personne, comme dans les vestiaires ; prévoir des étagères modulable, possibles mais pas obligatoires ; un lieu pour se changer avec un miroir, un lieu pour trier les affaires. Attention : s'il y a plus de salles et plus de WC, le ménage va prendre plus de temps
- Elisabeth indique que dans le cahier des charges transmis par le CA à la ville, on avait envisagé d'avoir plusieurs box pour l'ouverture des sacs, plutôt qu'une salle commune comme actuellement
- Martine : les box sont une bonne idée
- Patrick : l'aménagement des casiers et les vêtements suspendus, tout cela va compliquer terriblement le travail des bénévoles. Un vestiaire, un cintre par personne ça peut aller. Les étagères c'est une fausse bonne idée car ça va compliquer le travail de manutention. Faire attention à ne pas multiplier les souhaits.
- Bernard B. : est-ce qu'on conserve les casiers actuels ? De toute façon, il faut remplacer l'isorel actuel par du contre-plaqué vissé pour éviter que certains casiers « gonflent » au détriment des autres. Il est très important que la salle d'accueil soit plus grande avec des petites tables, plutôt qu'une seule grande, car c'est plus convivial
- Bernard D. : tous les casiers doivent être visibles de la salle d'accueil pour prévenir les erreurs. Il faut prévoir deux toilettes plutôt qu'une.
- Frédéric R. : d'accord pour la cloison vitrée, suggère que tous les casiers soient sur un même niveau (mais d'autres objectent que cela ferait de la place perdue pour rien).
- Khoa : pour le moment on parle dans le vide, on n'a pas les plans.
- Danielle : une grande salle avec deux petits box.
- Elisabeth : séparer les toilettes et le lavabo. Pour résoudre la question de la sécurité des bagages, la porte de la salle des casiers pourrait être fermée par un badge à l'heure d'ouverture et de fermeture de la bagagerie pour limiter les allées et venues des bénévoles après la permanence, ou du personnel de maintenance pendant les heures de

fermeture de la bagagerie. Certaines personnes se sont plaintes de vols ; c'est difficile à prouver mais nous devons tout faire pour améliorer encore la sécurité.

- Philippe : prévoir dans la salle d'ordinateur un petit coin pour les ordinateurs individuels avec une prise pour Internet, cela libèrera les autres ordinateurs.

4 - Information sur la préparation de la célébration des Morts de la rue le 18 novembre.

Elisabeth explique l'importance de cette cérémonie, et souligne que c'est dans le quartier (place du Palais Royal à 14h, donc c'est facile d'y participer). Recherche d'une camionnette ou d'une grosse voiture pour aller chercher les fleurs pour les morts de la rue, données par des commerçants de Rungis.

5 - Mise sur une clef USB des papiers officiels, bulletins de salaires.

Une formation pourrait être donnée par Douglas de La Clairière pour apprendre à scanner et à archiver.

- Contre : Jean-Luc, Jean, Laurent, Martine, Frédéric R. (trop d'information, confidentialité et risque de perte de la clef, un fichier de plus pour la police, pas confiance dans la confidentialité de l'informatique, voit pas ce que cela va changer).
- Intéressés : François, Franck
- Philippe parle de crypter les données
- Patrick : un scan n'est pas plus qu'une photocopie, ce n'est qu'un moyen d'archivage

6 - Questions diverses

Martine Martin accompagnée par un agent de sécurité demande que l'on examine sa sécurité au sein de la bagagerie : problèmes avec Pascal Lodin. Martine parle d'une convention, le CA n'est pas au courant. Elisabeth lui propose de la rencontrer personnellement avec Pascal.

Appel à volontaires pour le Bal de la Bourse. Il y a actuellement 22 volontaires inscrits. Rappel de la réunion préparatoire du 17 novembre à 17h30.

Repas des adhérents un vendredi de janvier : appel à volontaires pour les courses, la cuisine et le service.

Fin de la réunion : 22h